Seconde dose de Comirnaty : Avis de l’ANSM

Compte Test - 2021-01-10 18:45:27 - Vu sur pharmacie.ma

Plusieurs pays européens font le maximum pour augmenter la cadence de vaccination contre la Covid-19, mais les livraisons des vaccins ne suivent pas forcément. C’est ce qui a poussé certains pays à envisager d'espacer l’intervalle entre les doses à inoculer. Ce contexte a poussé l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) à donner un avis au sujet de la deuxième dose du vaccin Comirnaty® mis sur le marché par Pfizer-BioNtech. L’Agence française estime que le vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech, qui est autorisé en Europe depuis le 21 décembre 2020 et dont le schéma d’administration repose sur deux doses espacées d’au moins 21 jours, doit garder le même schéma d’administration pour les personnes vaccinées. Elle estime, cependant, que le délai d’administration de la deuxième dose peut être envisagé entre 21 et 42 jours au vu des circonstances actuelles spécifiques, afin d’élargir la couverture vaccinale des personnes prioritaires.